

AFP R489 / Initial ou Personnel expérimenté FORMATION CHARIOT AUTOMOTEUR – Toutes Catégories

OBJECTIF DE FORMATION :

Obtenir une Attestation de Certification Professionnelle à la conduite en sécurité (AFP).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Être capable :

- D'appliquer la réglementation R489,
- D'appliquer les consignes de sécurité,
- D'effectuer l'entretien courant,
- De manipuler un (ou des) engin(s) de chantier.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique :

- Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard.
 - Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz
- Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire

Partie pratique : si formation initiale

- Mise en situation en groupe.
- Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur.
- Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.
- Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Tests Théoriques et Pratiques.

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne amenée à conduire un (ou des) engin(s) de chantier de la R489.

PRE-REQUIS :

- Être apte médicalement
- Être âgé de plus de 18 ans
- Avoir son équipement de protection individuelle

DUREE : 1 à 2 jours *

**En fonction du nombre de catégories de chariots et du niveau de pratique*

DATES :

Sessions intra : A définir

HORAIRES : A définir

LIEU : Sur site *

La structure s'engage à fournir du matériel conforme à la réglementation

EFFECTIF :

Sur site : 6 personnes

COUT (non assujetti à la TVA)

Intra : Nous consulter

OURAGAN FORMATION

Email : contact@ouragan-formation.fr

Tél : 06 15 24 50 95



RECYCLAGE : Préconisé tous les 5 ans

MATERIEL :

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- Aire d'évolution et engin conforme à la réglementation

ENCADREMENT :

La formation est dispensée par des formateurs expérimentés et possédants plusieurs années d'expérience de formations dans ce domaine et de testeurs certifiés CACES.

EVALUATION :

Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate du participant.

VALIDATION :

A l'issue de la formation, remise d'une Attestation individuelle de formation et d'un Certificat de réalisation mentionnant si la personne est apte à la conduite en sécurité du et des engin(s) de chantier. L'employeur peut ainsi délivrer une autorisation de conduite

LE PLUS DE LA FORMATION :

- ✓ Support audiovisuel et vidéos,
- ✓ Formation organisée en petits groupes permettant un temps de pratique suffisant
- ✓ Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Tout travailleur amené à utiliser un chariot élévateur à conducteur porté doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- 1- Que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire
- 2- Que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
- 3- Qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées
- 4- Que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.

OURAGAN FORMATION

Email : contact@ouragan-formation.fr

Tél : 06 15 24 50 95



PROGRAMME :

THEORIE

- Connaissances générales,
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté,
- Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®,
- Notions élémentaires de physique / Stabilité des chariots de manutention,
- La plaque de charge,
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté,
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté,
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté,
- Les mesures de sécurité avant la conduite / Les EPI obligatoires pour les caristes.

PRATIQUE SI FORMATION INITIALE

Les règles de conduite en sécurité :

- La prise de poste,
- La sécurité liée au chariot et à l'environnement,
- Les manœuvres de chariot / Le code de la route appliqué aux chariots / Les accidents,
- La signalisation : les panneaux / les matières dangereuses,
- Maintenance : l'entretien du chariot.

Exercices pratiques de positionnement et de manœuvres

- Circulation sur circuit / Prise et pose d'une charge au sol / Gerbage en pile et dans un palettier,
- Chargement latéral par l'arrière du camion / Démarrage en côte,
- Manutention d'une charge au format spécifique / Manœuvre de sécurité.

La fin de poste

- L'arrêt en fin de travail / L'entretien journalier du chariot / L'inspection du chariot.

TESTS THEORIQUES ET PRATIQUES

Test théorique (QCM) et test pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance).

Bilan de fin de formation

Mis à jour le 02 janvier 2024